



MRC de Témiscamingue

Angliers * Béarn * Belleterre * Duhamel-Ouest * Fugèreville * Guérin * Kipawa * Laforce * Laniel (INO) *
Latulipe-et-Gaboury * Laverlochère * Lorrainville * Moffet * Nédélec * Notre-Dame-du-Nord * Rémigny *
St-Bruno-de-Guigues * St-Édouard-de-Fabre * St-Eugène-de-Guigues * Témiscaming * Ville-Marie

21, rue Notre-Dame-de-Lourdes, bureau 209 ● Ville-Marie (Québec) J9V 1X8
Téléphone : 819 629-2829 / Ligne sans frais : 1 855 622-MRCT (6728) ● Télécopieur : 819 629-3472
Courriel : mrc@mrctemiscamingue.qc.ca ● Site Internet : www.mrctemiscamingue.org

**Avis public d'adoption et d'entrée en vigueur des règlements
n° 183-09-2016 modifiant le règlement n° 162-02-2014
sur le code d'éthique et de déontologie du préfet
de la MRC de Témiscamingue
et n° 184-09-2016 modifiant le règlement n° 155-10-2012
sur le code d'éthique et de déontologie des employés
de la MRC de Témiscamingue.**

PRENEZ AVIS que le conseil de la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue, lors de la session ordinaire du 21 septembre 2016, a adopté le règlement n° 183-09-2016 modifiant le règlement n° 162-02-2014 sur le code d'éthique et de déontologie du préfet de la MRC de Témiscamingue et le règlement n° 184-09-2016 modifiant le règlement n° 155-10-2012 sur le code d'éthique et de déontologie des employés de la MRC de Témiscamingue.

L'objet de ces deux règlements est d'interdire au préfet et aux employés de la MRC de faire l'annonce, lors d'une activité de financement politique, de la réalisation d'un projet, de la conclusion d'un contrat ou de l'octroi d'une subvention par la MRC de Témiscamingue, sauf si une décision a déjà été prise par le conseil des maires.

Une copie de ces règlements est disponible, pour consultation, dans chaque bureau municipal ainsi qu'au bureau de la MRC de Témiscamingue et sur le site Internet : www.mrctemiscamingue.org.

Donné à Ville-Marie, au bureau de la MRC de Témiscamingue, ce 4^e jour d'octobre 2016.

Lyne Gironne
Directrice générale – secrétaire-trésorière
MRC de Témiscamingue

LG/fa